PRINCIPALES MENACES

Destruction, dégradation et fragmentation de ses habitats

Au cours du XX^e siècle, plus de la moitié des zones humides européennes et mondiales ont disparu. Elles ont emporté avec elles les espèces qui les utilisent pour se nourrir, se reproduire et se reposer.

Arrivée du Vison d'Amérique dans le milieu naturel

Il concurrence le Vison d'Europe en gagnant du terrain sur son territoire et en monopolisant les ressources (proies, habitats...).

Collisions routières

L'intensification du trafic routier et la densification des réseaux de transport sont responsables d'un nombre non négligeable de collisions mortelles.

Destruction accidentelle

Les visons d'Europe peuvent se retrouver dans les cages utilisées pour piéger d'autres espèces et être confondus avec le Vison d'Amérique et le Putois d'Europe. De plus, la lutte chimique contre certains rongeurs se répercute dans la chaîne alimentaire et empoisonne leurs prédateurs.



Risques sanitaires

Le Vison d'Europe peut être sensible à certaines pathologies, notamment la maladie de Carré ou la maladie aléoutienne importée avec le Vison d'Amérique. Ces deux maladies sont souvent mortelles.

EN SAVOIR +



Retrouvez toute l'information sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

Animation scientifique et technique



Office Français de la Biodiversité

- Christelle Bellanger christelle.bellanger@ofb.gouv.fr
- Maylis Fayet maylis.fayet@ofb.gouv.fr

Animation du réseau de partenaires



Groupe de recherche et d'investigation sur la faune sauvage

 Thomas Ruys thomas.ruys@grifs.fr

Coordination



DREAL Nouvelle-Aquitaine

• Aurore Perrault aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels à moyen terme qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées de disparition, en mobilisant les acteurs qui ont les leviers pour agir.



Rédaction & relecture : DREAL Nouvelle-Aquitaine, OFB & GRIFS Crédit photographique : Matthieu Berroneau, sauf mentionné

Crédit dessins : N. Pons

Conception graphique : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Impression: Le Pastel - Limoges





Liberté Égalité Eratarnita







FICHE D'IDENTITÉ



France: espèce protégée (individus & habitats)

Biologie

Le Vison d'Europe est un carnivore semi-aquatique de la famille des Mustélidés qui fréquente les zones humides : bords de cours d'eau, étangs, lacs et marais... avec toujours le besoin d'une végétation dense en berge pour s'abriter et chasser (fourrés, ronciers...). Ponctuellement, il peut utiliser des milieux dégradés pour se déplacer (fossés, drains...).

Le Vison d'Europe se nourrit à parts presque égales de poissons, amphibiens, petits mammifères, oiseaux d'eau, complétées par des crustacés (écrevisses).

Sa présence dépend avant tout de la disponibilité en proies et en abris. Il utilise des terriers dans les berges des cours d'eau, ou des couches à l'air libre dans des zones boisées, des roselières ou des ronciers.

Les femelles donnent naissance à une portée par an, de 3-4 petits en moyenne. Ce faible taux de reproduction et une espérance de vie réduite (de l'ordre de 3-4 ans) se traduisent par un équilibre démographique fragile.

LE PLAN NATIONAL **D'ACTIONS**



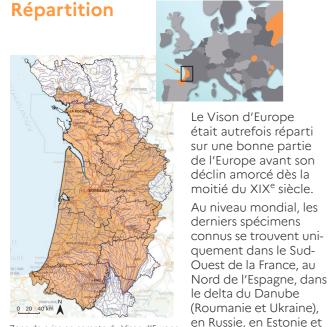
5 axes

- Améliorer les connaissances
- 2. **Développer** l'élevage conservatoire et la stratégie de translocation dans le milieu naturel
- 3. Limiter les impacts du Vison d'Amérique et autres espèces allochtones
- Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature
- 5. Communiquer et former sur le Vison d'Europe et les actions du 3e PNA

Art. 2, arrêté du 23/04/2007 EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION CR

Risques de confusion





Zone de prise en compte du Vison d'Europe © Office français de la biodiversité, 2023

en Allemagne.

riaue écologiques iaunâtre • Formation des professionnels Appui technique aux porteurs compte de l'espèce lation actuelle

Actions concrètes

- Actualisation de la carte de répartition du Vison d'Europe
- Opérations de surveillance et de lutte contre le Vison d'Amé-
- Amélioration des habitats et restauration des corridors
- et sensibilisation du public
- de projets pour la prise en
- Élevage et réintroduction d'individus pour renforcer la popu-
- Partenariats nationaux et internationaux pour une meilleure coordination des actions et des échanges d'expériences

